

Rapport annuel à la population

2015-2016



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Chaque commission scolaire du Québec a l'obligation d'informer la population de son territoire des services éducatifs qu'elle offre aux élèves qui relèvent de sa compétence et de lui rendre compte de la qualité de ceux-ci. La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) s'acquitte de ce devoir en produisant un rapport annuel qui informe la population de son territoire et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) des réalisations en lien avec sa convention de partenariat et son Plan stratégique 2013-2018. Ainsi, en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique* (L.I.P.), la CSDGS vous présente son rapport annuel 2015-2016.

Mot de la présidente du conseil des commissaires

Au nom de mes collègues, membres du conseil des commissaires, je suis heureuse de vous présenter notre rapport annuel 2015-2016.

À sa lecture, vous constaterez que les actions et moyens mis en place ces dernières années sont bénéfiques puisque la majorité de nos résultats sont en nette progression. Les efforts consentis, l'énergie déployée et le travail accompli par tous les acteurs de la CSDGS portent leurs fruits. Nous sommes toutefois conscients de certaines zones de vulnérabilité et travaillons ardemment à la recherche de solutions. Je considère que la CSDGS est une organisation courageuse puisqu'elle n'a pas peur de remettre en question certaines façons de faire et de penser, et ce, toujours au bénéfice des élèves.

Bien que nous ayons tourné la page sur l'année 2015-2016, cette dernière a été riche en réflexion, en analyse et en action pour le futur, notamment au moment où nous préparons notre audition devant la Commission de la culture et de l'éducation au sujet du projet de loi n° 86. Le mémoire que nous y avons présenté a mis l'accent sur des sujets pour lesquels nous avons donné des exemples concrets liés à des pratiques et à des initiatives mises en place dans notre milieu. J'espère que nous avons su démontrer le dynamisme et l'engagement de nos établissements et services.

Par ailleurs, nous vivons depuis quelques années une importante croissance de notre clientèle. En 2015-2016, nous avons une fois de plus exprimé nos besoins criants en termes de nouvelles constructions et d'agrandissements au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Nous sommes confiants que nos demandes seront entendues nous permettant ainsi de continuer à offrir des services de qualité à nos élèves.

En terminant, je ne peux passer sous silence le dévouement et le travail sans relâche de la directrice générale, Madame Michelle Fournier, de son équipe de gestionnaires ainsi que des membres du personnel de la CSDGS. Leur mobilisation et leur détermination sont un gage de persévérance et de réussite, celui de nos élèves, jeunes et adultes, et je les en remercie.

La grande communauté de la CSDGS peut être fière de ses accomplissements. Je le suis.

Bonne lecture!



Marie-Louise Kerneis

Portrait de la CSDGS en 2015-2016

La CSDGS dessert la clientèle scolaire francophone des municipalités de deux MRC :

MRC de Roussillon

Candiac Saint-Constant
Châteauguay Saint-Isidore
Delson Saint-Mathieu
La Prairie Saint-Philippe
Léry Sainte-Catherine
Mercier

MRC des Jardins-de-Napierville

Hemmingford (canton) Saint-Édouard
Hemmingford (village) Saint-Michel
Napierville Saint-Patrice-de-Sherrington
Saint-Bernard-de-Lacolle Saint-Rémi
Saint-Cyprien-de-Napierville Sainte-Clotilde

En tant que plus important employeur sur son territoire, la CSDGS participe activement au développement économique de la région.

Le 30 juin 2016, la CSDGS comptait :

- Plus de 26 000 élèves dans 55 établissements scolaires
 - 23 015 élèves au secteur jeune, soit :
 - 183 élèves aux programmes Passe-Partout (4 ans) et préscolaire 4 ans (handicapés)
 - 15 019 élèves dans 38 écoles primaires
 - 7 813 élèves dans 13 écoles secondaires
 - Près de 3 500 élèves au secteur adulte, soit :
 - 1 374 élèves dans deux centres de formation générale des adultes
 - 2 091 élèves dans deux centres de formation professionnelle
- Plus de 3 120 personnes formées par le Service aux entreprises, pour un total de 6 600 heures de formation diffusées.
- Plus de 7 300 enfants dans les 38 services de garde.
- Près de 14 000 élèves transportés par 250 véhicules (autobus, minibus, berlines, etc.) pour un total de 955 trajets différents et 15 700 km chaque jour.
- Huit services administratifs en soutien aux 55 établissements scolaires.
- Un parc immobilier de 66 bâtiments représentant une superficie de près de 303 657 m², équivalant à près de 3 026 maisons unifamiliales.

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE) :

- La CSDGS a octroyé 23 contrats de plus de 25 000 \$, pour une valeur totale de 6 910 080,93 \$.
- Le niveau de l'effectif de la CSDGS et sa répartition par catégorie d'emploi au cours des deux dernières années étaient comme suit :

	Janvier à décembre 2014	Avril 2015 à mars 2016			
	Total d'heures rémunérées	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	201 662,00	218 217,19	0,00	218 217,19	125
Personnel professionnel	226 513,29	291 916,47	386,25	220 302,72	163
Personnel enseignant	2 458 571,15	2 496 959,29	7 239,72	2 503 899,01	2971
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 457 525,98	1 412 601,96	5 513,33	1 418 115,29	1816
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	283 748,56	279 637,03	2 166,15	281 803,18	220
Total	4 628 020,98	4 627 031,94	15 305,45	4 642 337,39	5 295

Les outils de gouvernance et la reddition de compte

Plan stratégique 2013-2018

Le Plan stratégique 2013-2018 de la CSDGS, dont la mise en œuvre a commencé à la rentrée scolaire 2013, définit les trois grandes orientations et leurs axes de développement dans le but d'arrimer les objectifs et les cibles à atteindre au cours des prochaines années.

Orientation 1 – Améliorer la réussite éducative et la persévérance scolaire

Orientation 2 – Assurer le développement des ressources humaines dans une perspective d'amélioration continue

Orientation 3 – Assurer la concertation et le partenariat

Pour consulter le Plan stratégique 2013-2018, visitez le www.csdgs.qc.ca/planstrategique.

Convention de partenariat

Durant l'année 2009-2010, le MEES a instauré une approche contractuelle avec l'ensemble des commissions scolaires, communément appelée Convention de partenariat, afin d'améliorer la réussite des élèves québécois et d'augmenter leur taux de diplomation et de qualification. En juin 2014, la CSDGS a signé sa deuxième Convention de partenariat avec le MEES qui porte sur les cinq buts suivants :

1. Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.
2. Amélioration de la maîtrise de la langue française.
3. Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
4. Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.
5. Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour une première fois en formation professionnelle.

Conventions de gestion et de réussite éducative

Des conventions de gestion et de réussite éducative ont été établies entre la CSDGS et ses établissements. Elles conviennent des moyens et des actions à mettre en place dans chaque établissement en vue d'atteindre des objectifs concrets et des cibles établies en fonction de la situation et des particularités de chaque milieu. Elles sont intimement liées au Plan stratégique et à la Convention de partenariat de la CSDGS.

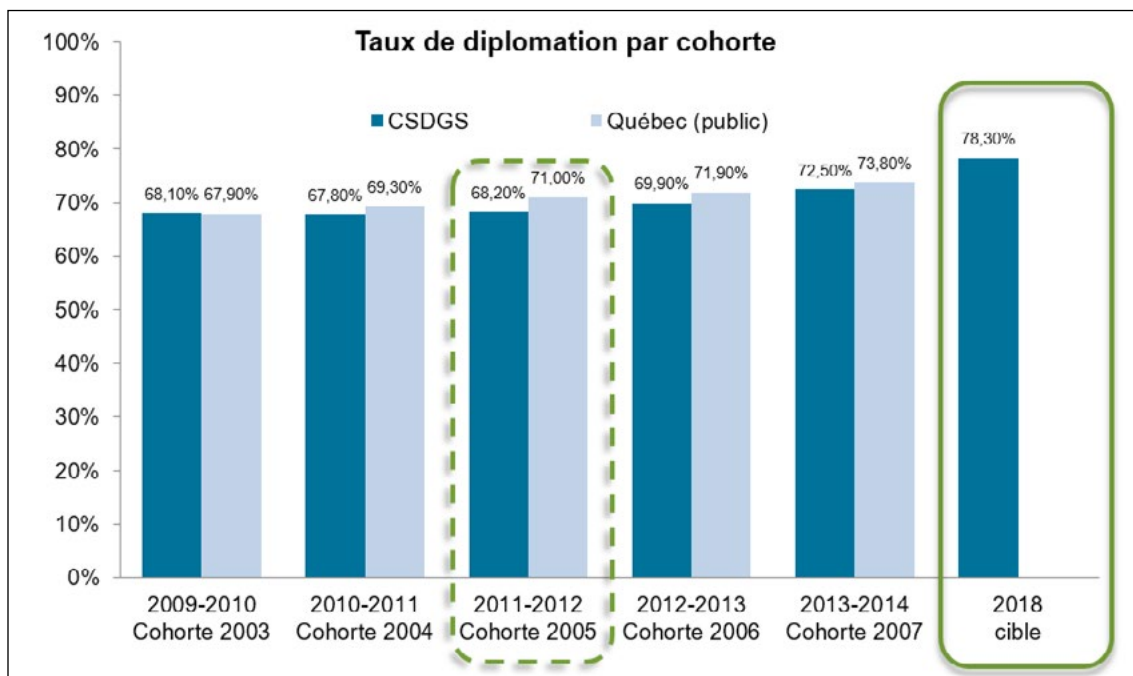
BUT MINISTÉRIEL 1

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

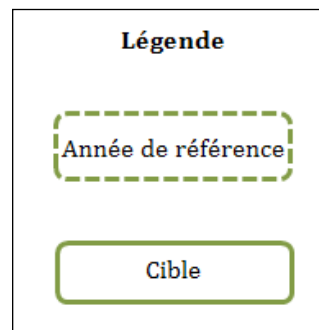
Objectifs mesurables

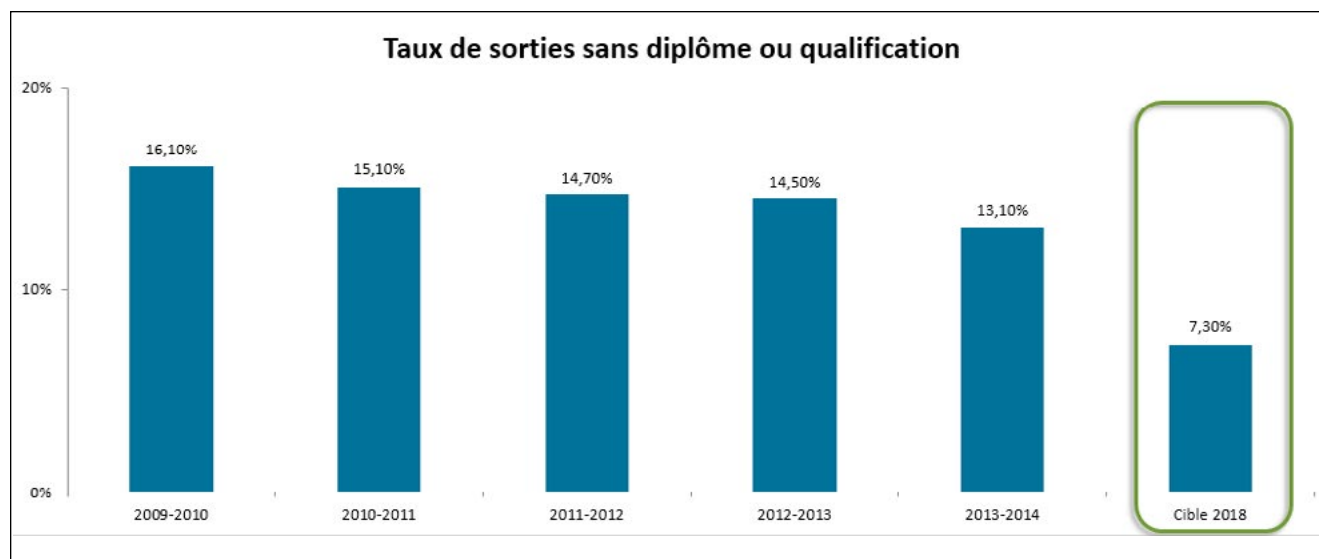
- Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans de 68,2 % (2011-2012) à 78,3 % (2017-2018).
- Diminuer le taux de sorties sans diplôme parmi les sortants de 7,8 % de 2013 (2010-2011) à 2018 (2015-2016).
- Maintenir un taux de réussite à l'ensemble des épreuves uniques du MEES supérieur à 90 %.
- Réduire annuellement la proportion d'élèves de 6^e année dont les résultats se situent entre 55 % et 65 % en français et en mathématiques.
- Établir le portrait et viser l'amélioration annuellement du taux de réussite des élèves allophones en intégration linguistique scolaire et sociale (ILSS) et mathématiques au secondaire.

RÉSULTATS

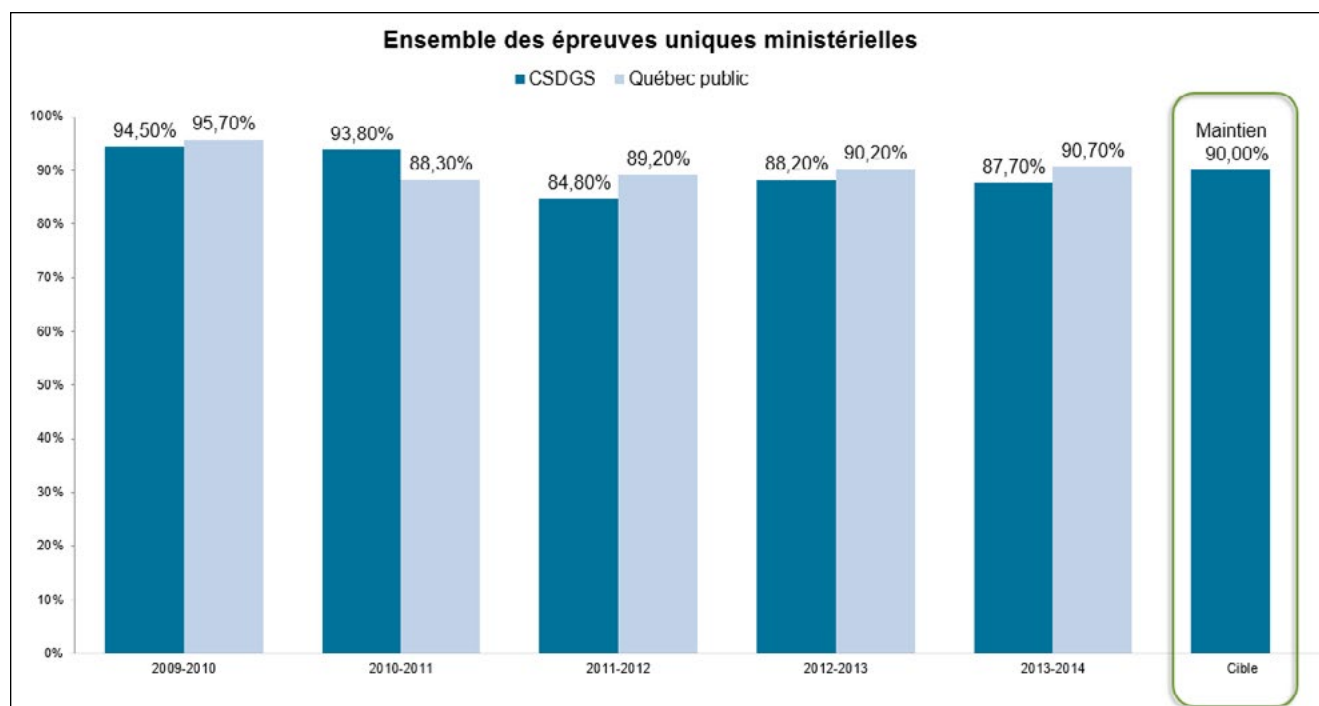


Le taux de diplomation pour les cohortes 2004, 2005, 2006 et 2007 est basé sur les données de la diplomation et de la qualification produites par le MEES.

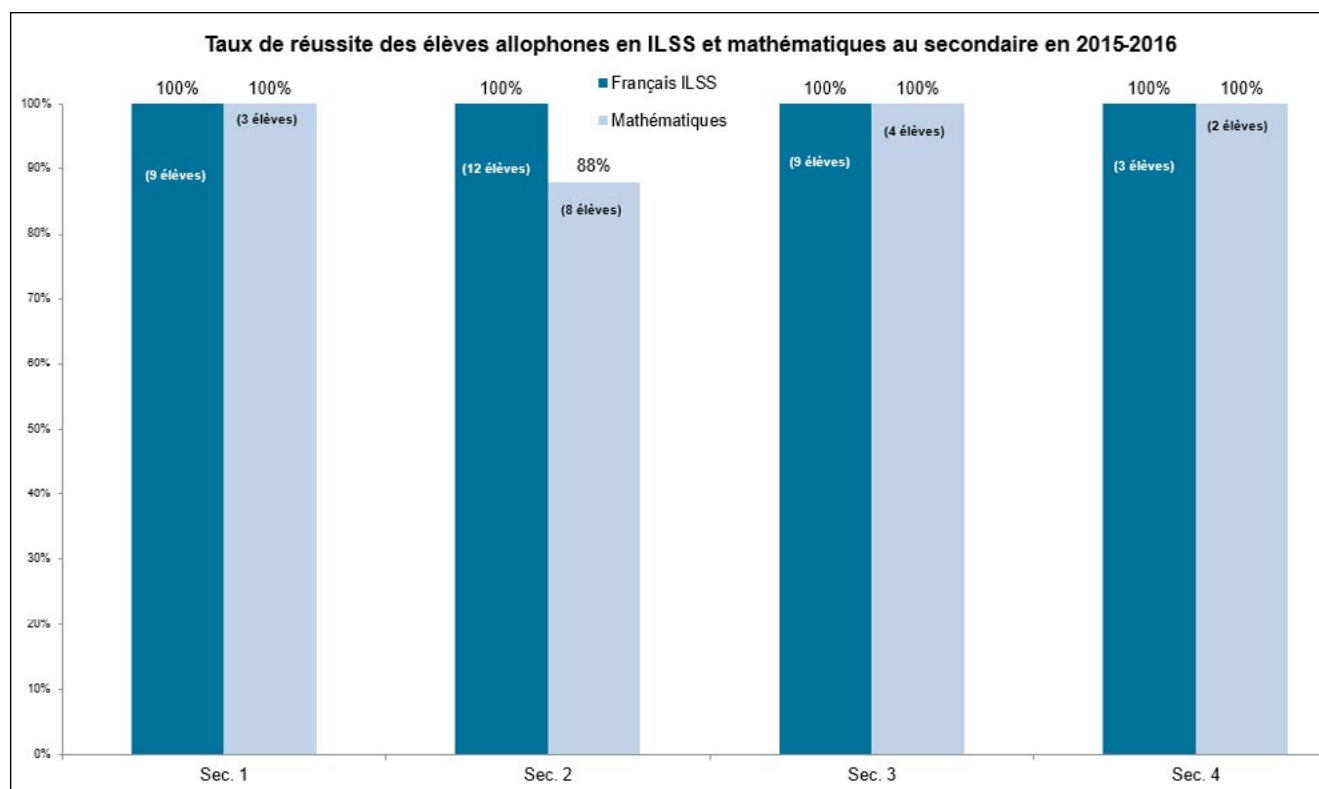
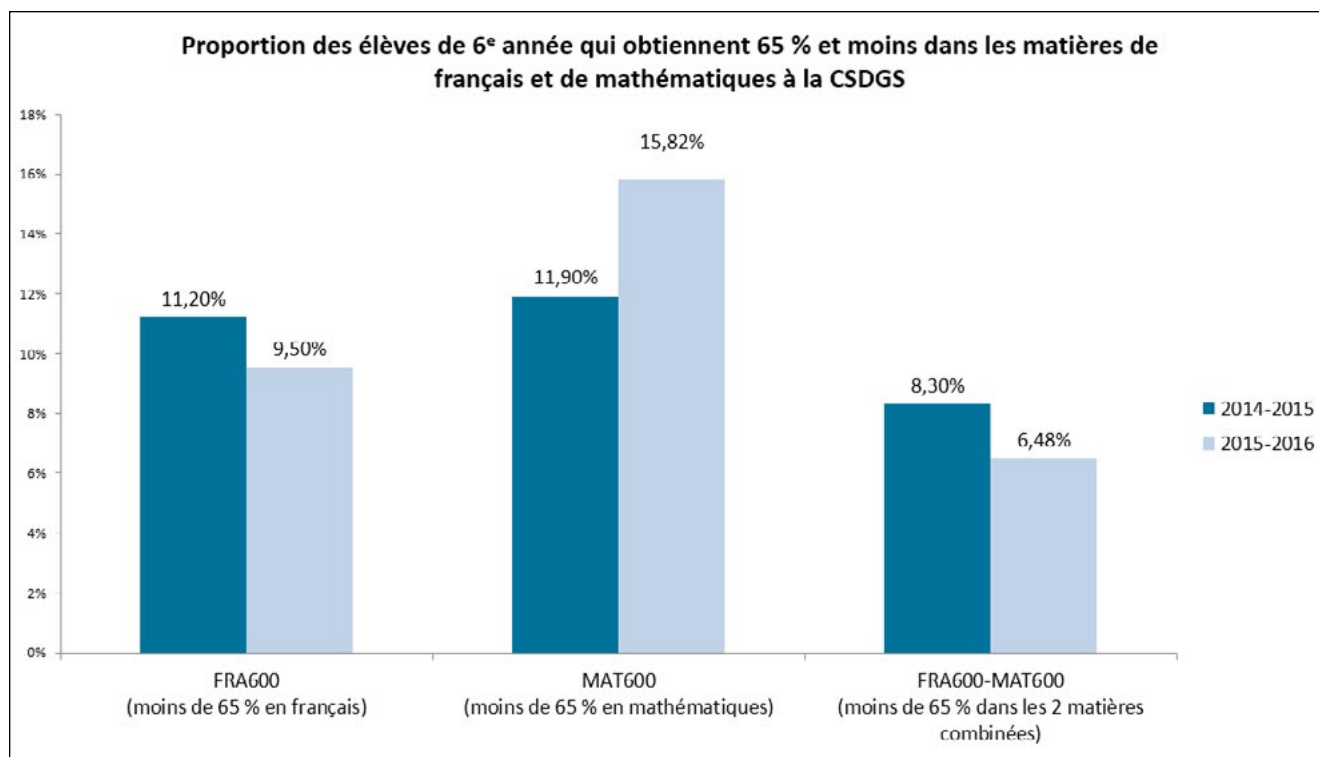




La proportion des sortants de 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 est puisée dans les fiches-écoles fournies par le MEES (indicateurs nationaux - Banque AGIR Production 2015-2016).



Le taux est extrait des fiches-écoles fournies par le MEES (indicateurs nationaux - Banque AGIR Production 2015-2016).



Analyse des résultats :

Zone de performance

Amélioration du taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, plus particulièrement sur 6 et 7 ans. À noter que pour ce dernier, la CSDGS se situe à 1 % du réseau public. Ainsi, l'atteinte de la cible de 78,3 % pour la fin de l'année 2017-2018 semble réaliste.

De façon plus précise, on observe une constance pour le taux de diplomation et de qualification sur 5 ans pour les cohortes entre 2003 et 2008 et une légère hausse pour celle de 2009 (de 56 % à 58 %). Maintien du taux de diplomation et de qualification sur 6 ans des dernières années mesurées, soit de 68 %. Quant au taux de diplomation et de qualification sur 7 ans, hausse annuelle depuis les deux dernières années, nous attendons les dernières statistiques concernant la cohorte ayant débuté en 2008.

Le taux de sorties sans diplôme ni qualification est en baisse tant chez les garçons que chez les filles, partant de 16,1 % en 2009-2010 à 13,1 % en 2013-2014. Pour ce qui est du taux de réussite à l'ensemble des épreuves uniques, la réussite des filles se rapproche de la cible de la CSDGS (89,5 % et la cible est à 90 %). De façon plus précise, les épreuves uniques les plus réussies à la CSDGS sont l'anglais et les mathématiques, les technico-sciences et les sciences naturelles, pour la compétence « raisonner ».

Pour la proportion des élèves de 6^e année du primaire qui obtiennent moins de 65 % en français et en mathématiques, nous avons une baisse de 1,78 % du nombre d'élèves, dont une baisse plus spécifique en français de 1,70 %. En ce qui a trait au taux de réussite des élèves allophones de niveau secondaire inscrits au programme d'intégration linguistique scolaire et sociale, il y a maintien du taux de réussite à 100 % des élèves en français. Le service touchait 33 élèves. Quant aux mathématiques, le taux de réussite est passé de 83,3 % à 94,11 %, ce qui représente une hausse remarquable de 10,81 %.

Zone de vulnérabilité

Bien que le taux de diplomation et de qualification soit en augmentation, une attention particulière devrait être accordée au taux de diplomation et de qualification sur 5 ans. On constate qu'il y a un écart en ce qui a trait à nos filles qui atteignent un taux de diplomation et de qualification de 8,9 % et nos garçons, bien qu'en baisse, qui obtiennent un taux de 17,5 %. Il serait donc important de garder un œil sur ces derniers. Légère baisse pour l'ensemble des élèves de la CSDGS. Les garçons sont à 4,3 % d'atteindre la cible. Quant à la comparaison avec le réseau, légère baisse depuis 3 ans.

En ce qui a trait aux disciplines méritant une plus grande attention, on y retrouve le français écriture avec un taux de réussite de 79 %, la séquence mathématique Culture, société et technique (CST) pour la compétence « raisonner » avec un taux de réussite de 81,8 % ainsi que les sciences, application technologique et scientifique volet théorique à 50,1 % et l'histoire à 86,5 %. Toutefois, nous observons une hausse de 3,92 % des élèves qui ont obtenu moins de 65 % en mathématiques.

Actions mises de l'avant

- Poursuite de l'expérimentation d'une structure d'accompagnement des élèves à risque au secondaire basée sur le tutorat et le mentorat pour promouvoir et renforcer l'engagement scolaire et augmenter le taux de diplomation.
- Poursuite de la mise en œuvre du référentiel sur l'activité de relance pour les élèves décrocheurs et y intégrer un volet analyse.
- Développement de passerelles entre le secteur des jeunes, la formation générale des adultes ainsi que la formation professionnelle.
- Développement de projets de concomitance entre les secteurs des jeunes et la formation professionnelle tout en maintenant nos projets entre la formation générale des adultes et la formation professionnelle.
- Mise en place des communautés d'apprentissages professionnelles dans les établissements axées principalement sur la diminution des sorties sans diplôme ni qualification.

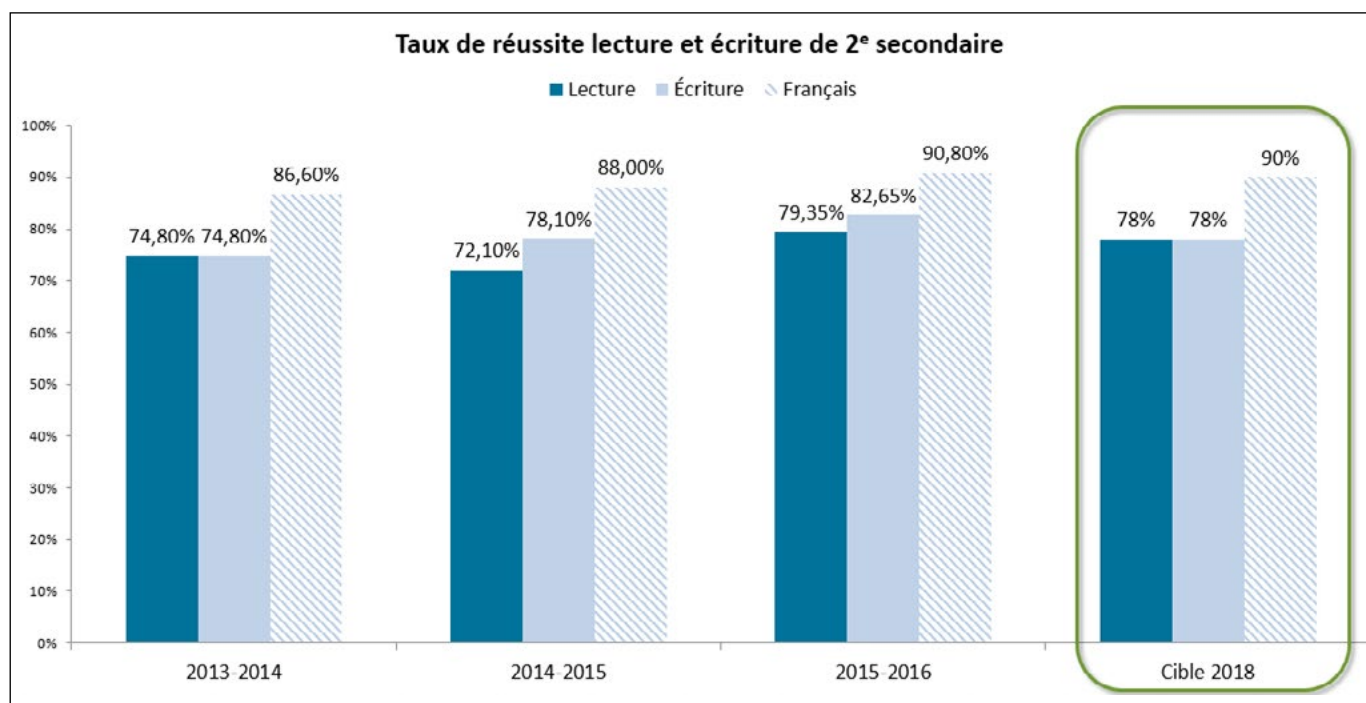
BUT MINISTÉRIEL 2

Amélioration de la maîtrise de la langue française

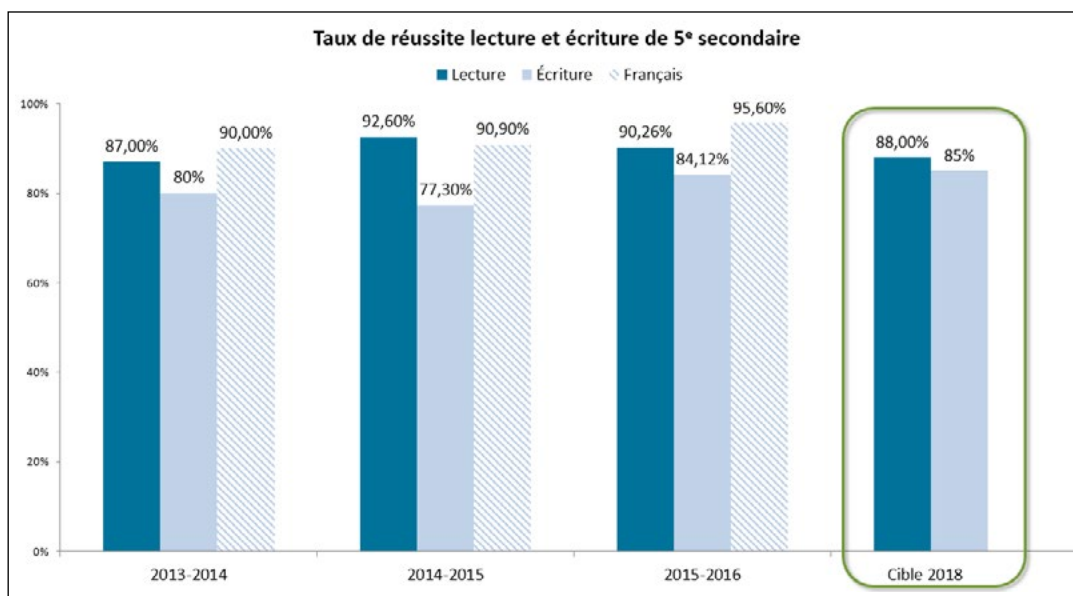
Objectifs mesurables

- Augmenter le taux de réussite en lecture, fin de la 2^e secondaire, de 72,4 % en 2012-2013 à 78 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en écriture, fin de la 2^e secondaire, de 72,8 % en 2012-2013 à 78 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en français global (lecture, écriture, oral), fin de la 2^e secondaire, de 85,2 % en 2012-2013 à 90 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en lecture, fin de la 5^e secondaire, de 86 % en 2012-2013 à 88 % en 2017-2018.
- Augmenter le taux de réussite en écriture, fin de la 5^e secondaire, de 79 % en 2012-2013 à 85 % en 2017-2018.
- Prendre la mesure en 2013-2014 des taux de réussite aux épreuves du MEES pour la 4^e et la 6^e année du primaire, ainsi que pour la 2^e et la 5^e secondaire, afin de l'améliorer chaque année subséquente.
- Monitorer le taux de réussite lors de la première passation de l'épreuve en français écriture de la 5^e secondaire en formation générale des adultes (FGA) afin de l'améliorer annuellement.

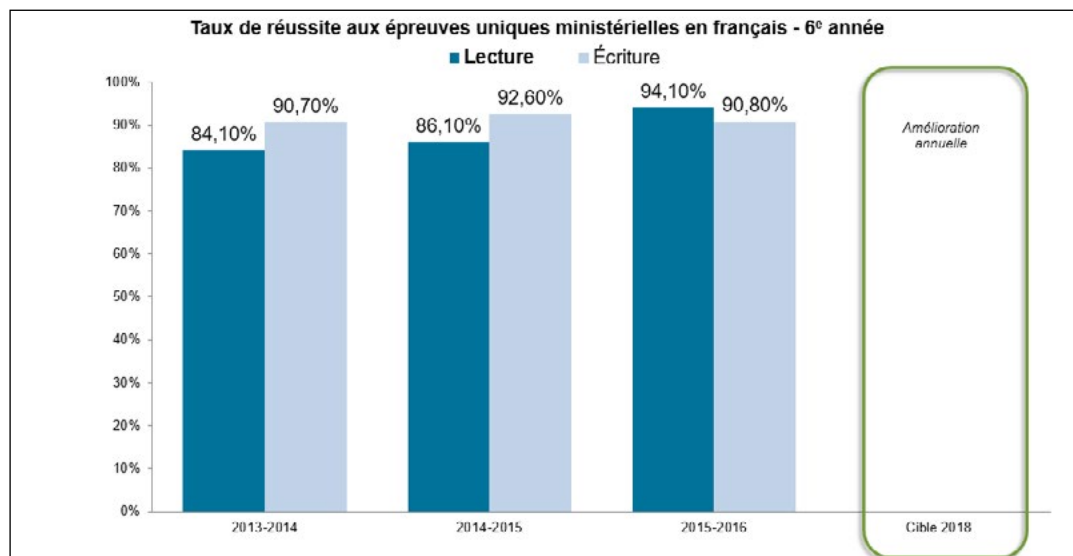
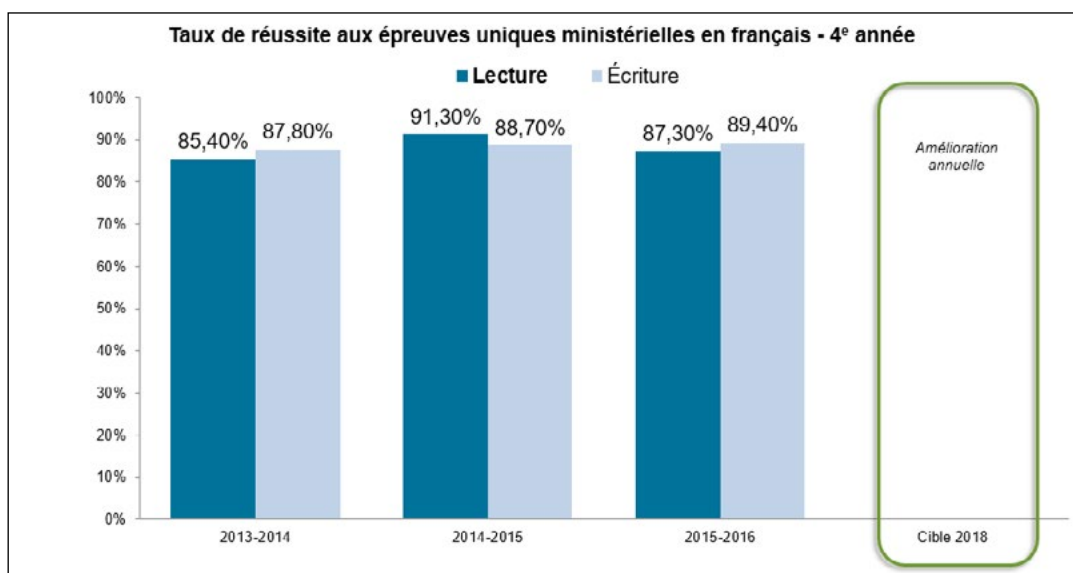
RÉSULTATS

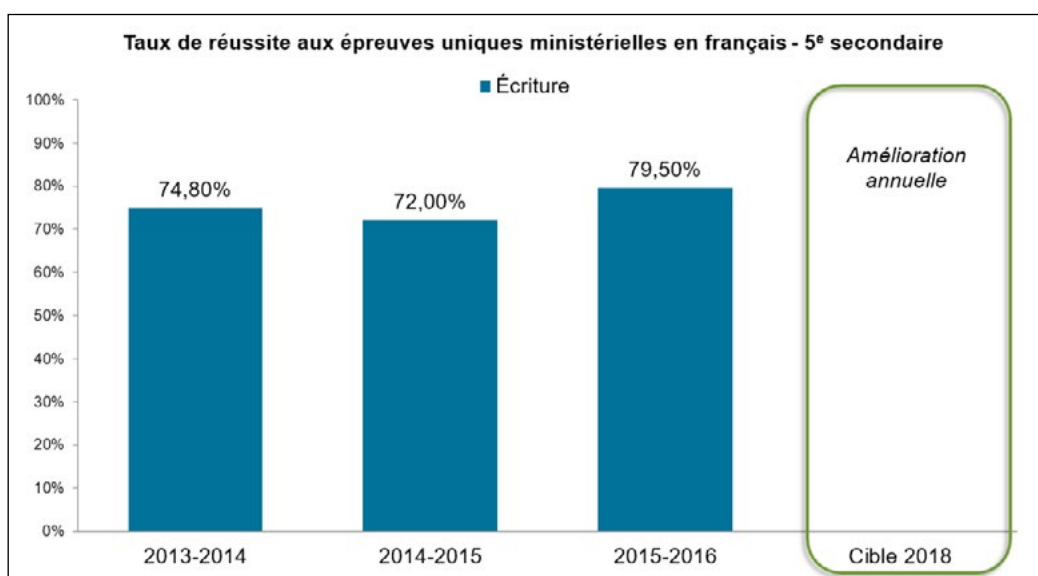
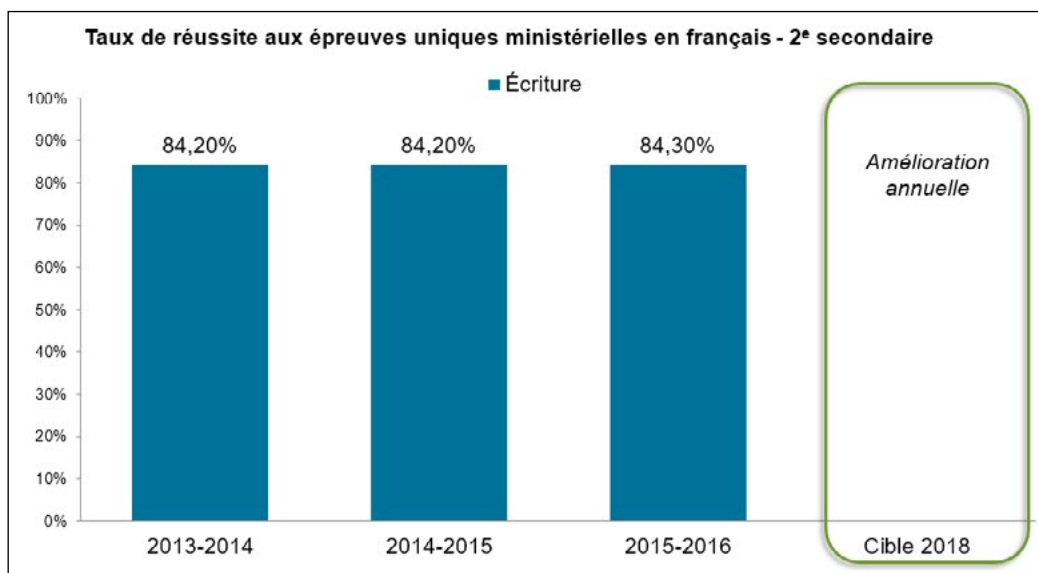


Le taux de réussite est basé sur nos rapports Lumix et ceux-ci incluent les reprises en cours d'été. Antérieurement à l'année 2012-2013, les reprises en cours d'été n'étaient pas comptabilisées.

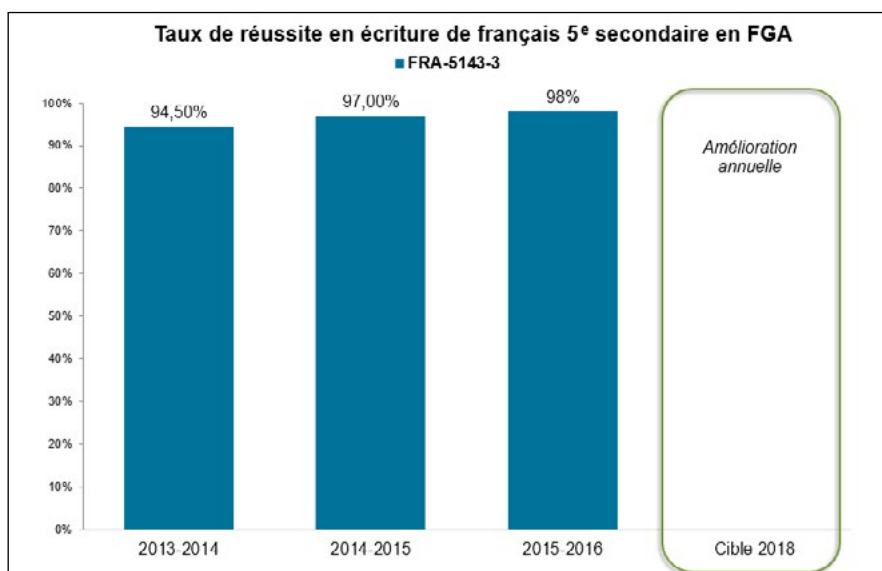


Les taux de réussite présentés correspondent aux résultats (bruts) école, avant le traitement des résultats par le MEES.





Le taux de réussite est tiré des résultats aux épreuves de juin et août du MEES.



Cette donnée sera analysée plus en détail de 2014-2015 à 2017-2018 pour améliorer le taux de réussite à la première passation de l'examen (donc excluant les reprises).

Analyse des résultats :

Zone de performance

En lecture, en 2^e secondaire, il y a une hausse considérable de 7,25 % du taux de réussite entre 2014-2015 et 2015-2016 et nous atteignons ainsi la cible pour la première fois. Pour ce qui est du volet écriture, on remarque également une hausse de 4,55 % du taux de réussite comparativement à l'an dernier. Dépassement de la cible de 4,65 %. Au global, en 2^e secondaire, atteinte de la cible pour la première fois depuis 2011-2012 par un bond de 2 % depuis 2014-2015.

En lecture, 5^e secondaire, légère baisse de 2,34 % de 2014-2015 (92,6 %) à 2015-2016 (90,26 %), mais la cible est tout de même atteinte, puisqu'elle est à 88 %.

On remarque un bond de 6,82 % du taux de réussite de français 5^e secondaire pour l'écriture comparativement à l'année 2014-2015, passant ainsi de 77,3 % à 84,12 %. Les résultats ont augmenté de 5 % entre 2013-2014 et 2014-2015 pour se situer à 93 % de réussite, dépassant de 5 % la cible prévue pour 2018.

Un bond est aussi remarqué en français 5^e secondaire au global passant de 90,9 % en 2014-2015 à 95,6 % en 2015-2016, ce qui représente une hausse de 5,7 %. Quant au taux de réussite à l'épreuve unique ministérielle en français écriture, le taux de réussite se situe à 79,5 % comparativement à 72 % en 2014-2015, ce qui nous permet d'atteindre la cible d'amélioration annuelle.

Les résultats aux épreuves uniques du MEES en lecture et en écriture au primaire demeurent très bons. Ils ont atteint la cible visée d'une amélioration annuelle en lecture et en écriture de 4^e année ainsi qu'en écriture en 6^e année. Fait à noter : hausse impressionnante de 12,5 % du taux de réussite en lecture 6^e année. Meilleur taux depuis les 5 dernières années.

En formation générale des adultes, excellent taux de réussite du sigle de cours qui correspond à la 5^e secondaire, incluant les reprises.

Zone de vulnérabilité

Des efforts sont à maintenir pour l'atteinte de la cible qui est de 85 % en écriture de 5^e secondaire. Nous y arrivons presque.

Actions mises de l'avant

- Formations sur le continuum en lecture au primaire (35 écoles impliquées).
- Formations diversifiées sur l'apprentissage par la lecture au 3^e cycle du primaire, cercles de lecture pour textes littéraires et textes courants (19 écoles).
- Analyser les résultats aux épreuves ministérielles en lecture et en écriture par établissement et mettre en place les moyens pour améliorer la situation.
- Utilisation des profils de lecteurs du continuum en lecture comme outils de prévention.
- Utilisation des données du questionnaire en apprentissage par la lecture pour ajuster le soutien aux élèves.
- Formations diversifiées en écriture : les écrits courts pour favoriser la diversité des contextes d'écriture, exploration de dispositifs variés en écriture, dictées diversifiées.
- Développement des stratégies de lecture et d'écriture en formation générale des adultes.

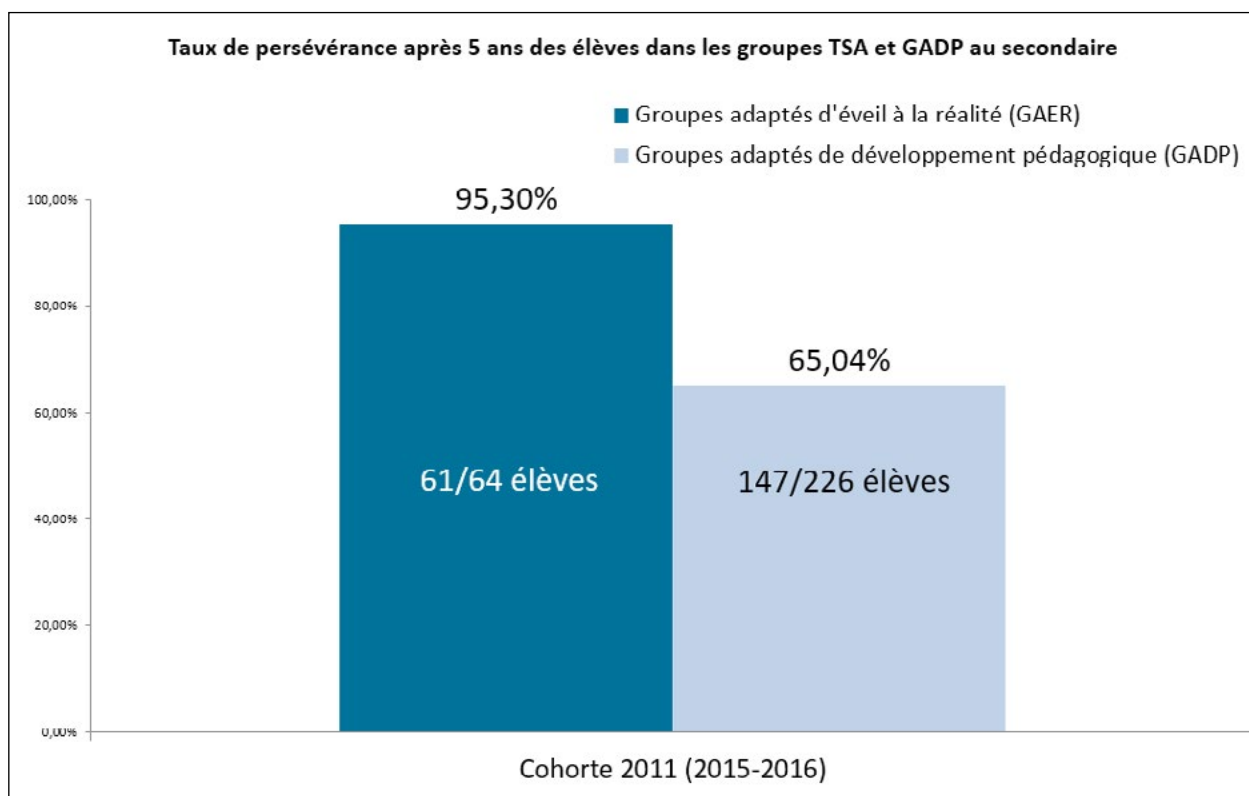
BUT MINISTÉRIEL 3

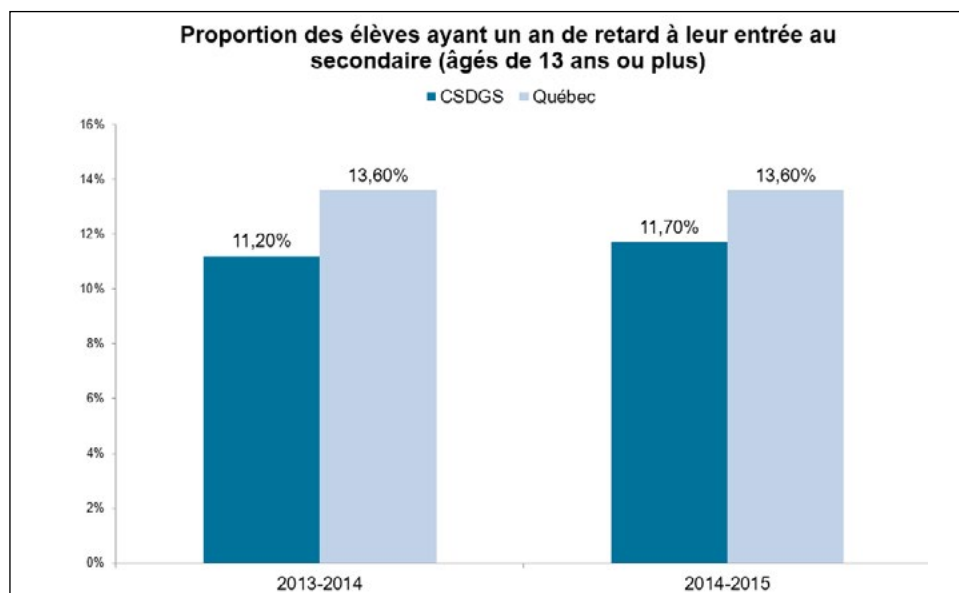
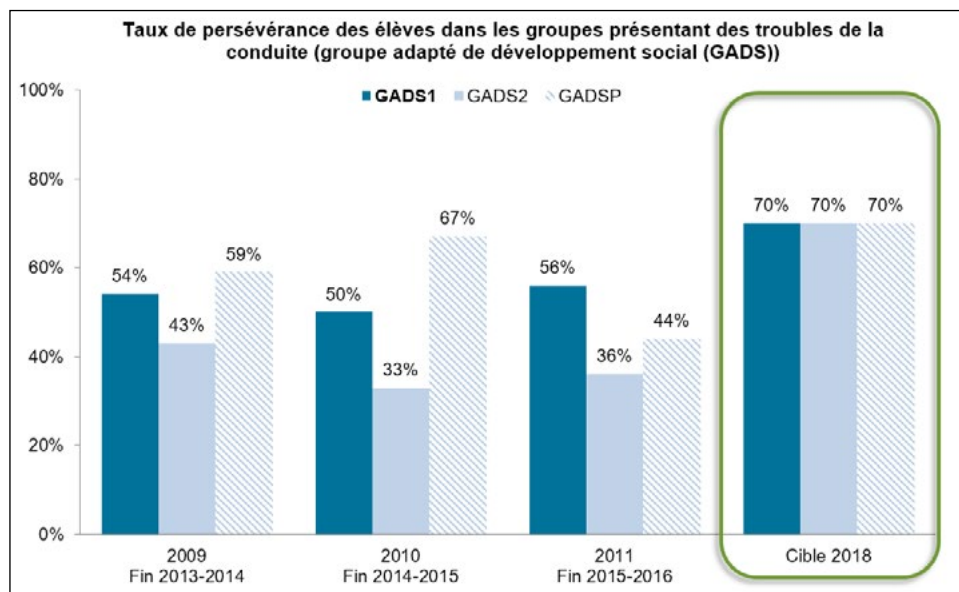
Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Objectifs mesurables

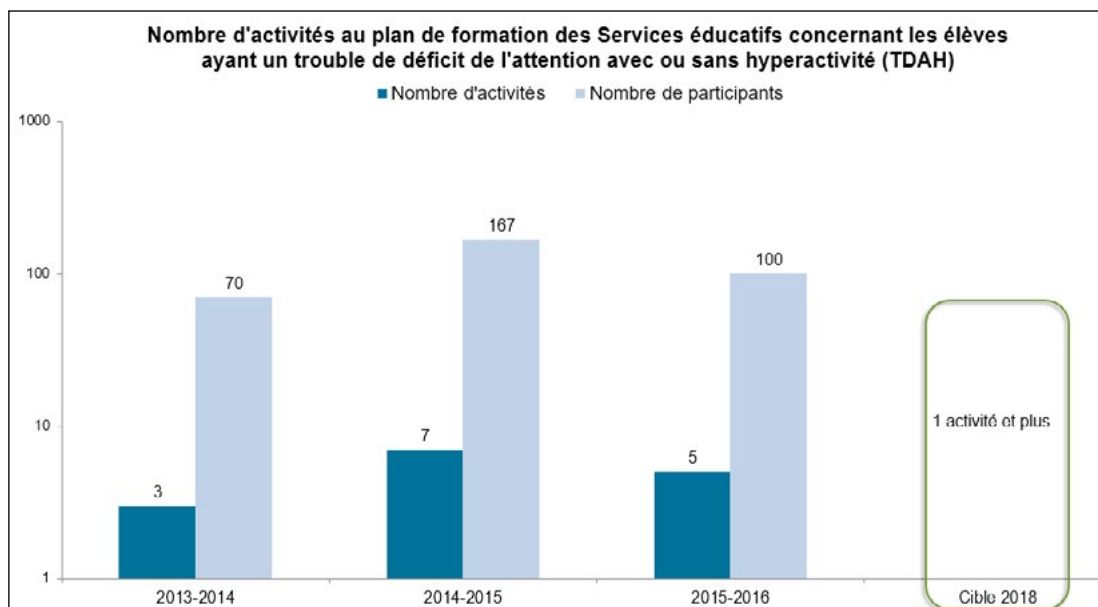
- Évaluer le taux de persévérance des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) dans les groupes TSA (troubles dans le spectre de l'autisme) et les GADP (groupes adaptés de développement pédagogique) au secondaire.
- Augmenter le taux de persévérance après 5 ans des élèves dans les groupes présentant des troubles de la conduite au secondaire de 61 % à 70 %.
- Évaluer le taux de persévérance des élèves ayant un an de retard à leur entrée au secondaire.
- Avoir au moins une activité par année au plan de formation des Services éducatifs concernant les élèves ayant un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).
- Évaluer le taux de persévérance au secondaire des élèves qui présentent des troubles relevant de la psychopathologie.
- Augmenter de 69 % en 2012-2013 à 75 % en 2017-2018 le taux de certification des élèves en formation à un métier semi-spécialisé (FMS).
- Augmenter de 32 % en 2012-2013 à 50 % en 2017-2018 le taux de certification et le taux de persévérance des élèves en formation préparatoire au travail (FPT).

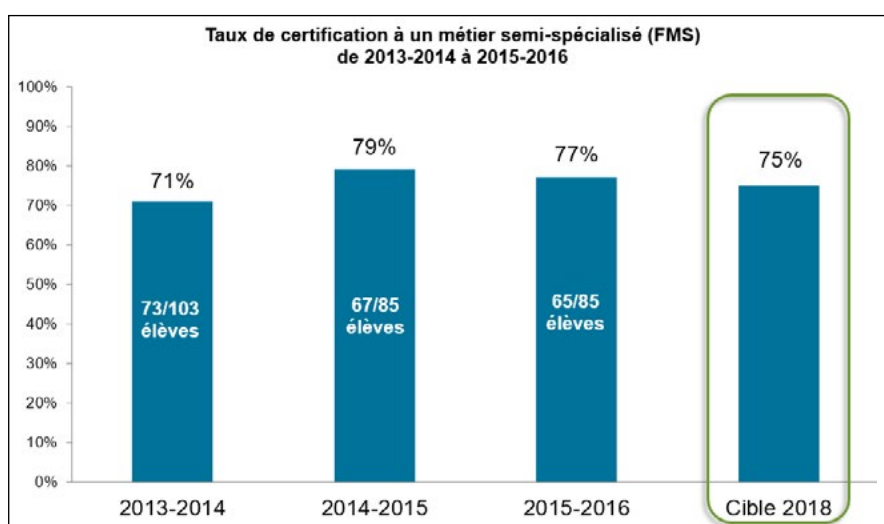
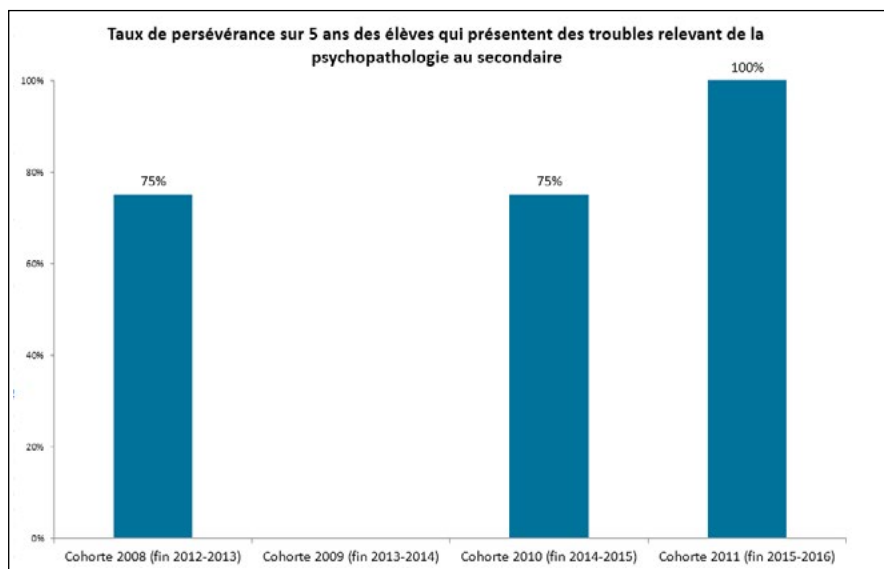
RÉSULTATS



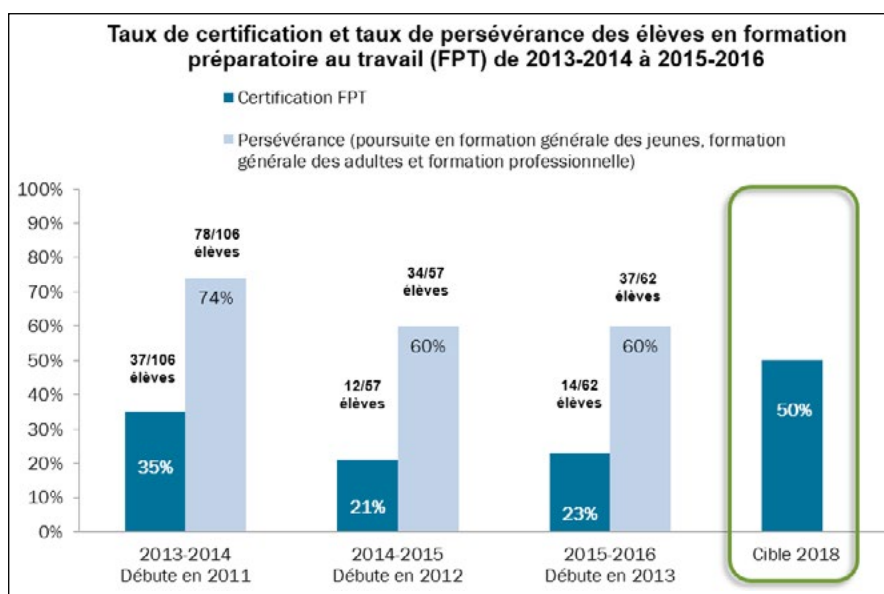


N. B. Les travaux sont en cours pour évaluer le taux de persévérance des élèves ayant un an de retard à leur entrée au secondaire.





Le nombre d'élèves déclarés au 30 septembre sert de référence pour l'analyse du taux de certification.



La cohorte des élèves suivis est basée sur la déclaration au 30 septembre de chaque année. Une recherche dans la base de données Charlemagne est également effectuée pour faire le portrait sur la persévérance.

Analyse des résultats :

Zone de performance

Le taux de persévérance après 5 ans chez les élèves ayant débuté leur 1^{re} secondaire dans les groupes TSA (troubles dans le spectre de l'autisme), pour la cohorte ayant débuté en 2011, est de 95,31 %.

On remarque un taux de persévérance de 100 % des élèves qui présentent des troubles relevant de la psychopathologie.

Augmentation de l'offre de formation concernant les élèves ayant un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) dans tous les milieux (primaire, secondaire, formation professionnelle).

Zone de vulnérabilité

On note un taux de persévérance après 5 ans plus faible chez les élèves ayant débuté leur 1^{re} secondaire dans les groupes adaptés de développement pédagogique, pour la cohorte ayant débuté en 2011.

Peu d'élèves persèverent dans les groupes présentant des troubles de la conduite.

Légère baisse du taux de certification des élèves en formation à un métier semi-spécialisé (FMS) passant de 79 % en 2014-2015 à 77 % en 2015-2016. La cible est tout de même atteinte.

Le taux de certification et le taux de persévérance en formation préparatoire au travail (FPT) sont préoccupants puisque nous obtenons 22,6 % de certification et un taux de persévérance de 59,7 %.

Actions mises de l'avant

- Poursuite du travail de dynamisation des programmes axés sur l'emploi au secondaire (FMS et FPT) en lien avec une continuité de service en formation de base commune à la formation générale des adultes.
- Analyse et révision de la structure d'accueil pour le regroupement de type GADSP primaire (groupe adapté de développement social et pédagogique).
- Analyse et révision de la structure d'accueil pour le regroupement de type GADL primaire (groupe adapté de développement du langage).
- Poursuite des travaux du comité de travail sur l'analyse de l'offre de service aux EHDAA.
- Poursuite des activités de formation visant à outiller le milieu pour les élèves ayant un TDAH.
- Soutien des services en santé mentale par une offre de formation appropriée et un accompagnement régulier.
- Soutien des enseignants dans la mise en place du programme d'insertion socioprofessionnelle ISP-Cuisine au Centre d'éducation des adultes L'Accore (certification FMS) et évaluer cette nouvelle offre de service pour développer d'autres cours d'ISP s'il y a lieu.

BUT MINISTÉRIEL 4

Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectifs mesurables

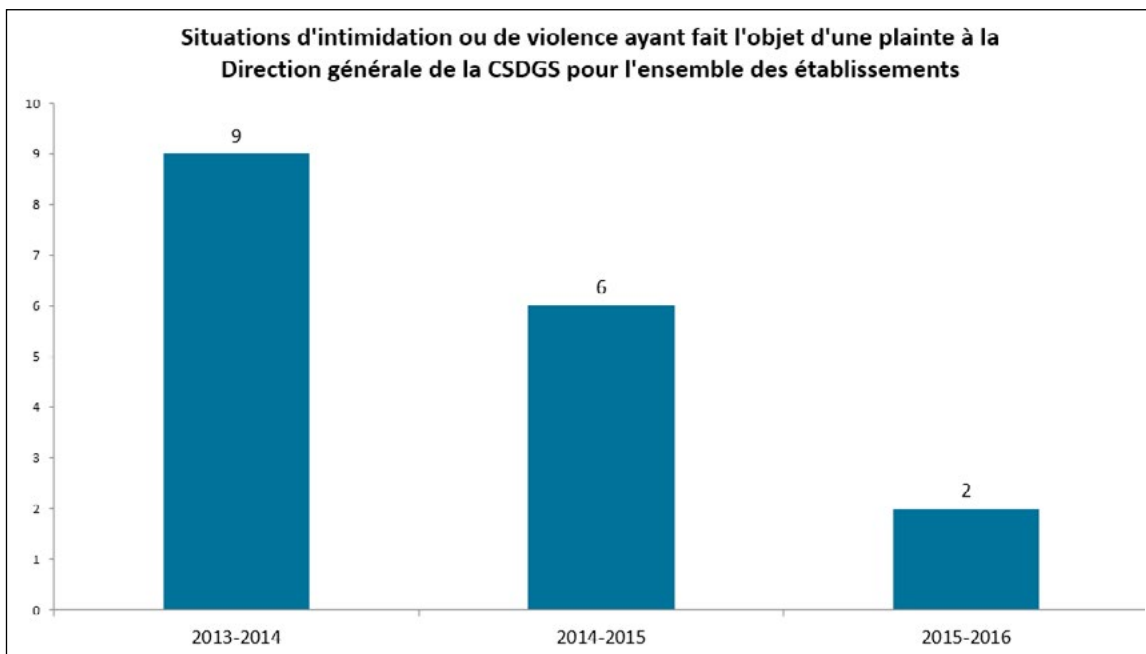
- Améliorer la sécurité de tous les élèves et des membres du personnel de la CSDGS en s'assurant que 100 % des établissements auront pratiqué le confinement en lien avec les procédures de leur Plan local des mesures d'urgence (PLMU) en 2018.
- Améliorer le sentiment de sécurité dans nos écoles en réduisant les événements d'intimidation d'année en année, à partir de 2013-2014.
- Augmenter le niveau d'application de la politique *Pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*.
- Inventorier les écoles bénéficiant du programme *École en santé* et augmenter ce nombre d'année en année.
- Augmenter le nombre d'élèves participant au programme *Jeunes actifs au secondaire* grâce à une offre diversifiée qui rejoint toutes les clientèles.
- Augmenter à 100 % les écoles primaires inscrites au programme *Sport inter-écoles* au primaire qui participent à au moins deux activités par année.
- Mettre en place un rassemblement sportif annuel à la CSDGS.

RÉSULTATS

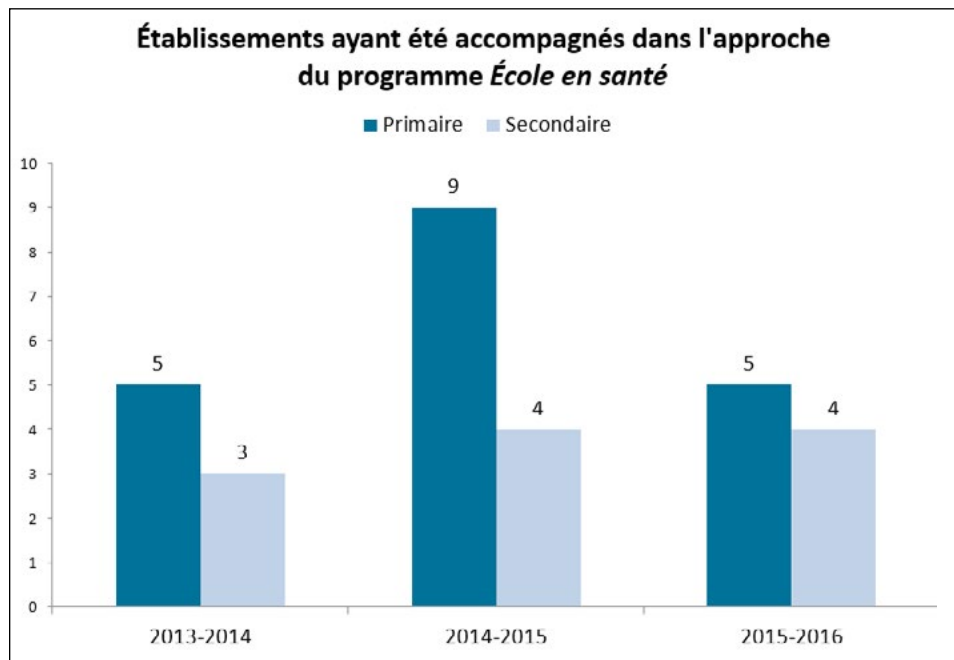
Exercices de confinement

Pour l'année 2014-2015, de la formation et des pratiques portant sur les exercices de confinement ont été menées auprès du personnel de tous les établissements primaires et secondaires, les centres de formation et les services administratifs de la CSDGS, et ce, pour le personnel administratif, les enseignants, les professionnels non enseignants, le personnel de soutien, les gestionnaires et les membres du conseil des commissaires.

Situations d'intimidation ou de violence



Programme École en santé

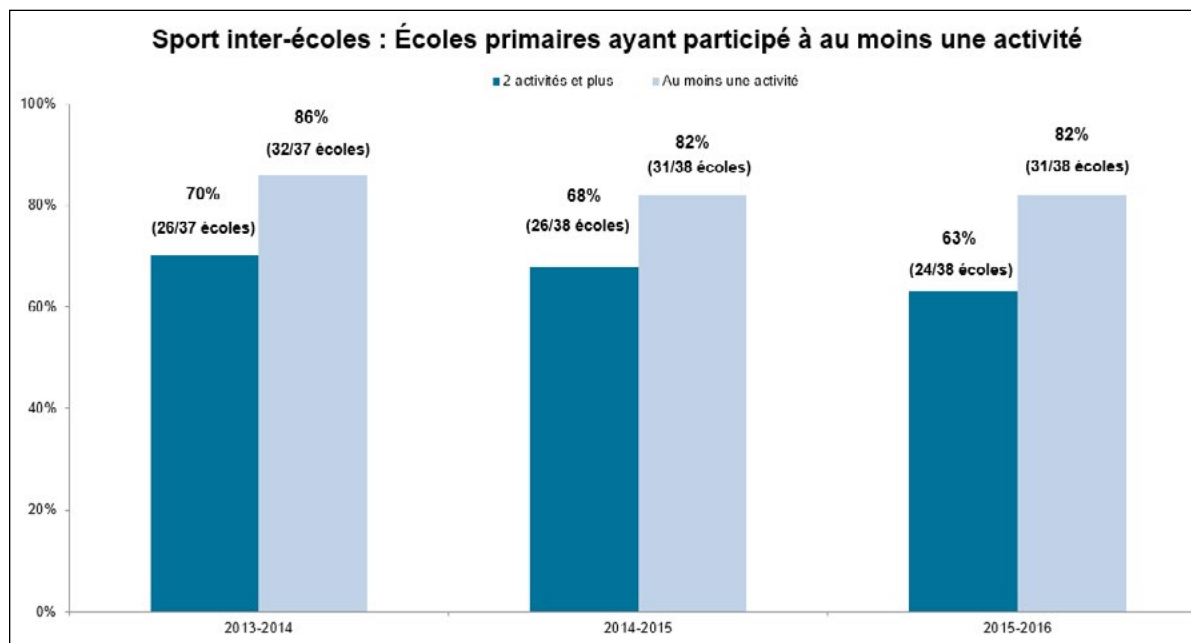


Programme Jeunes actifs au secondaire

Pour 2013-2014, 3 676 élèves ont participé au programme *Jeunes actifs au secondaire* (activités sportives : 1 952 élèves; activités culturelles : 1 724 élèves).

À partir de l'année 2014-2015, les sommes de ce programme ont été distribuées aux écoles sans soumission de projets, rendant impossible la compilation.

Sport scolaire



Défi Bougeons ensemble!

Le *Défi Bougeons ensemble!* de la CSDGS s'est tenu le 1^{er} mai 2016 pour une 3^e édition et a attiré 1937 participants, soit 337 personnes de plus qu'à la 2^e édition en mai 2015.

Analyse des résultats :

Zone de performance

À trois ans de l'année visée (2017-2018), la cible est atteinte avec 100 % des établissements qui ont reçu la formation sur le confinement.

Les plans de lutte contre la violence et l'intimidation mis en place dans chacun des établissements portent leurs fruits quant à la prévention de ce type d'événements dans les établissements. Ainsi, les plaintes à la Direction générale de la CSDGS sur ce sujet sont en baisse en 2015-2016 par rapport à l'année précédente. Les situations d'intimidation et de violence ayant fait l'objet d'une plainte à la Direction générale en 2015-2016 sont au nombre de 2 (en comparaison à 6 en 2014-2015 et à 9 en 2013-2014). On observe donc une baisse significative depuis les trois dernières années.

Les mesures *École en santé*, *Jeunes actifs au secondaire* et *Sport inter-écoles* ont permis à un grand nombre d'élèves du primaire et du secondaire d'adopter une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Les cibles fixées pour 2018 sont déjà en bonne voie de réalisation.

La 3^e édition du *Défi Bougeons ensemble!* de la CSDGS a connu un succès encore plus grand que celui de la 2^e édition.

Actions mises de l'avant

- Coordination par le comité des mesures d'urgence des exercices de confinement dans les établissements.
- Mise en place d'un outil de suivi pour les cas rapportés d'intimidation.
- Accompagnement des équipes-écoles sur la citoyenneté numérique et ses enjeux en milieu scolaire et propositions d'activités sur cette thématique.
- Accompagnements diversifiés dans le cadre de l'approche *École en santé* : mise en place de modalités de transport actif, accompagnement d'écoles dans l'analyse de cette dimension pour le renouvellement de leur projet éducatif.
- Poursuite de l'organisation du rassemblement sportif annuel *Défi Bougeons ensemble!* de la CSDGS.
- Soutien des écoles dans la mise en place de l'approche *École en santé*.

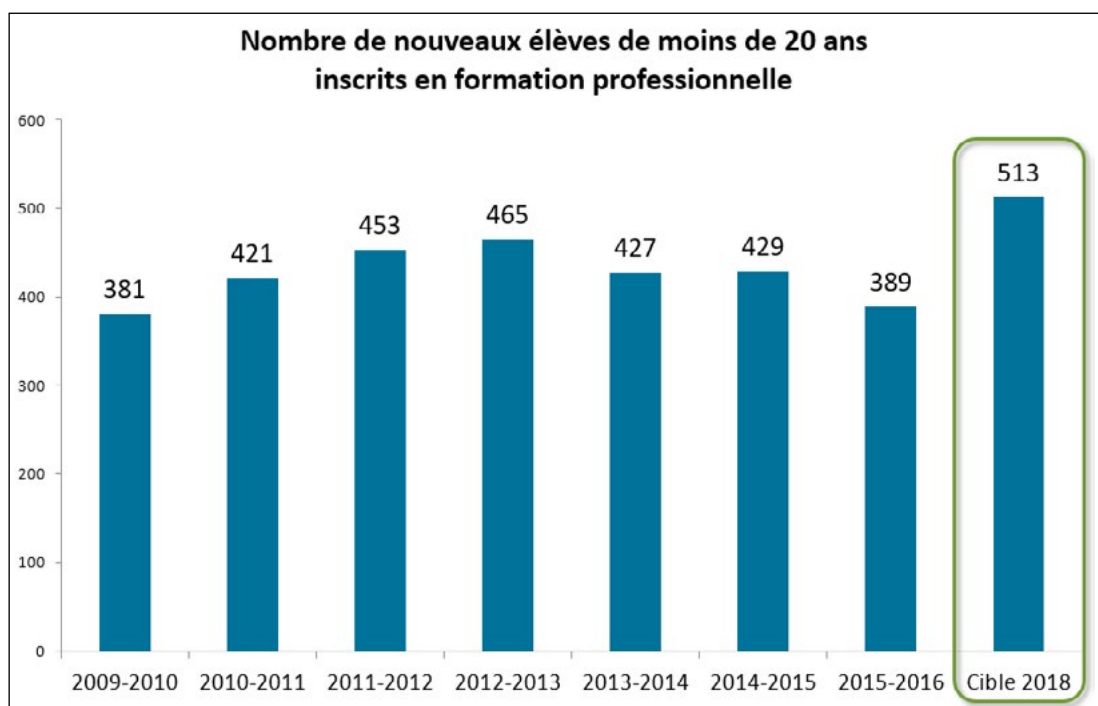
BUT MINISTÉRIEL 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour une première fois en formation professionnelle

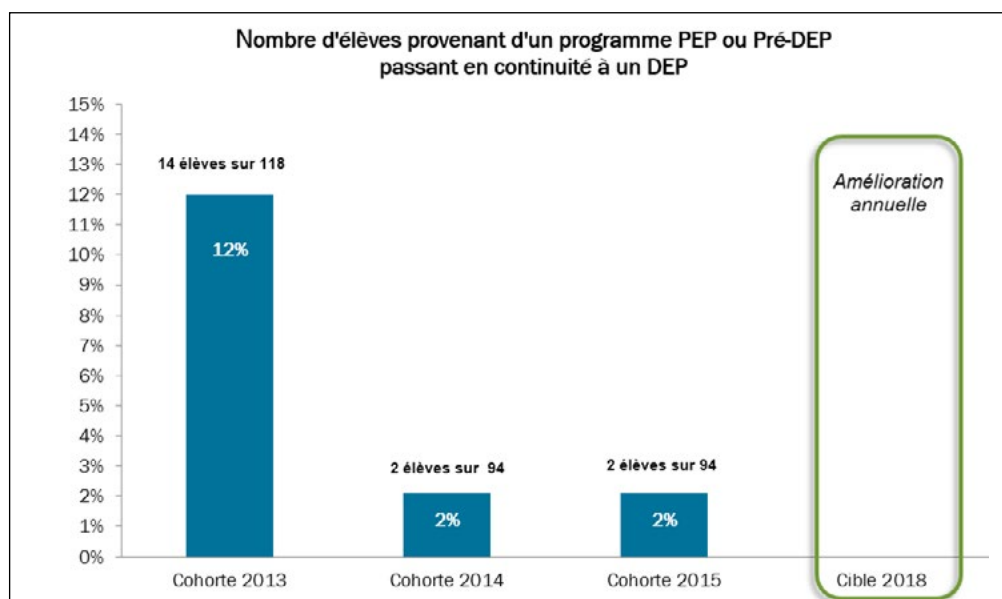
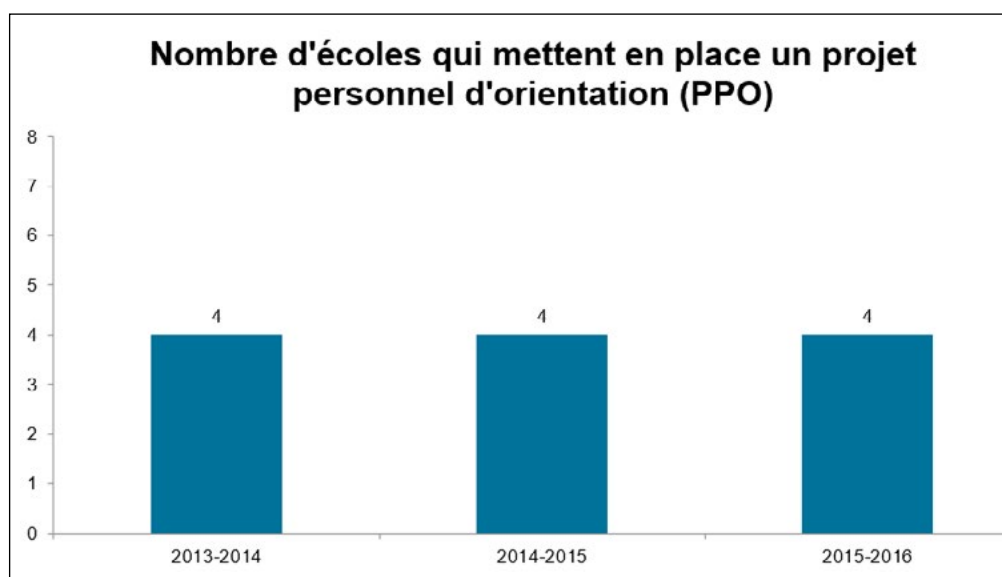
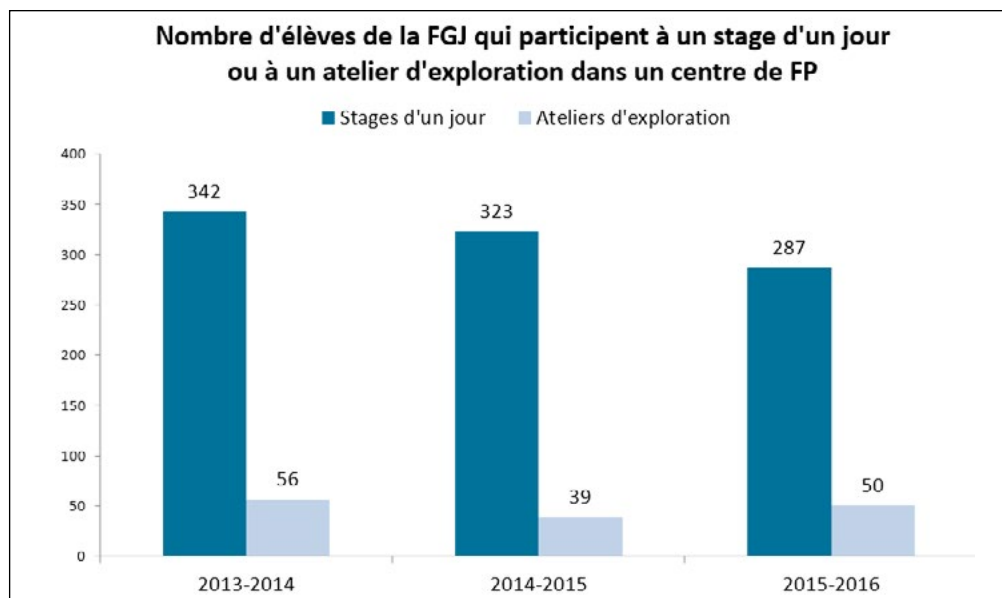
Objectifs mesurables

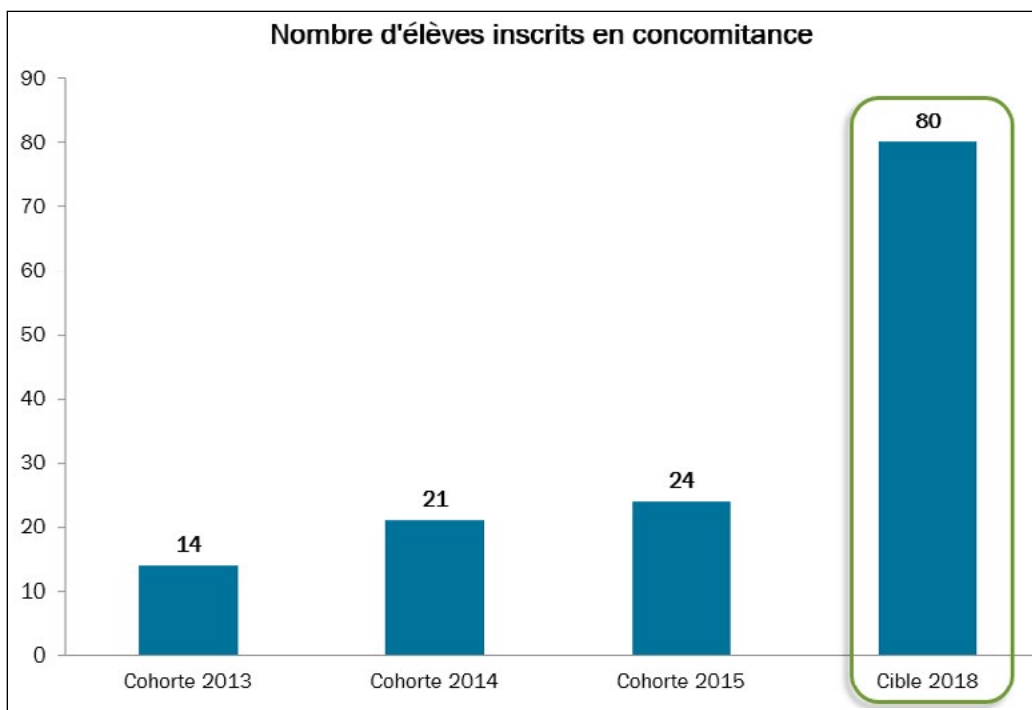
- Augmenter de 2 % par année le nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP).
- Augmenter, d'année en année, le nombre d'élèves de la formation générale des jeunes (FGJ) qui participent à un stage d'un jour ou à un atelier d'exploration dans un centre de FP.
- Augmenter le nombre d'écoles qui mettent en place le projet personnel d'orientation (PPO).
- Augmenter, d'année en année, le nombre d'élèves provenant d'un programme d'exploration professionnelle (PEP) ou d'un programme de préparation à la formation professionnelle (Pré-DEP) passant en continuité à un diplôme d'études professionnelles (DEP).
- Augmenter le nombre de nouveaux élèves inscrits dans les programmes offerts en concomitance, de 30 en 2012-2013 à 80 en 2017-2018.

RÉSULTATS



(Données locales tirées de la base de données Lumix.)





Analyse des résultats :

Zone de performance

Plusieurs élèves de la formation générale des jeunes participent chaque année aux stages d'un jour offerts dans les centres de formation professionnelle ainsi qu'aux ateliers d'exploration. Cette formule gagne à être offerte de façon encore plus dirigée, par exemple aux élèves s'intéressant à la concomitance.

Le nombre d'élèves inscrits en concomitance a augmenté en 2015-2016 par rapport à l'année précédente passant ainsi de 21 en 2014-2015 à 24 en 2015-2016.

Zone de vulnérabilité

Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle est en baisse de 40 élèves comparativement à 2014-2015, nous éloignant ainsi de la cible de 513 élèves en 2018. On constate une baisse dans le nombre d'ateliers d'exploration vécus par les élèves du secondaire dans les centres de formation professionnelle. Cette formule gagnera à faire l'objet de plus de promotion auprès des établissements.

La proportion d'élèves passant en continuité d'un programme particulier de PEP/Pré-DEP vers un programme de formation professionnelle est quasi nulle. Un effort devra être consenti pour favoriser ce passage.

Le nombre d'élèves attirés par les programmes de concomitance demeure très faible, en dépit des nombreuses activités de promotion sur ces programmes.

Actions mises de l'avant

- Possibilité de développer des projets de concomitance entre la formation générale des jeunes et la formation professionnelle.
- Poursuite des actions nombreuses et concertées sur la valorisation de la formation professionnelle, en insistant sur la participation des établissements secondaires aux ateliers d'exploration offerts par les centres de formation professionnelle.
- Conception d'activités dans le cadre du cours Explorations de la formation professionnelle. Les élèves du groupe Pré-DEP de l'école Louis-Philippe-Paré à Châteauguay ont vécu quatre projets et un groupe d'élèves à risque de l'école Pierre-Bédard à Saint-Rémi a vécu un projet.
- Promotion à chaque entrée des élèves au programme de formation à un métier semi-spécialisé (FMS) de la passerelle CFMS-DEP.

Le conseil des commissaires



La CSDGS est administrée par un conseil des commissaires composé de 11 commissaires élus, chacun représentant les citoyens de l'une des 11 circonscriptions électorales. Au poste de présidence et aux onze postes de commissaires élus au suffrage universel, s'ajoutent quatre postes réservés aux parents dont trois parents membres du Comité de parents et un parent représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

Au 30 juin 2016, les membres du conseil des commissaires étaient :

Présidente du conseil des commissaires et présidente du comité exécutif	Marie-Louise Kerneïs
--	----------------------

Circonscription	Territoire	Commissaire élu(e)
1	Hemmingford (canton), Hemmingford (village), Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Édouard et Saint-Patrice-de-Sherrington	Stéphane Bessette
2	Saint-Isidore, Saint-Michel, Saint-Rémi et Sainte-Clotilde	Claudine Caron-Lavigueur
3	Mercier et une partie de Châteauguay	Martin Viau
4	Léry et une partie de Châteauguay	Éric Allard Vice-président du conseil des commissaires
5	Kahnawake et une partie de Châteauguay	Suzanne Gaudette Vice-présidente du comité exécutif
6	Sainte-Catherine	Cédric Fontaine
7	Une partie de Saint-Constant	André Dugas
8	Delson et une partie de Saint-Constant	Stéphane Desjardins
9	Candiac	Margot Pagé
10	Une partie de La Prairie	Maude Simard
11	Saint-Mathieu, Saint-Philippe et une partie de La Prairie	Alain Lemieux

Représentant du Comité de parents	Abdeslam Bouzidi
Représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)	Tommy Gaulin
Représentant du Comité de parents, niveau secondaire	Pascal Robidoux
Représentante du Comité de parents, niveau primaire	Isabelle Vermette

Code d'éthique et de déontologie du commissaire

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.I.P.), aucun manquement aux règles du *Code d'éthique et de déontologie du commissaire de la CSDGS* n'a été constaté durant l'année 2015-2016.

Principales décisions prises par les membres du conseil des commissaires

- Nomination des membres du comité de vérification, du comité des ressources humaines, du comité de gouvernance et d'éthique, du comité consultatif du transport scolaire et du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision 2015-2016.
- Adoption des états financiers 2014-2015.
- Adoption des calendriers scolaires 2016-2017 de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.
- Adoption des critères d'inscription 2016-2017.
- Adoption du *Plan quinquennal des immobilisations 2016-2021* et, par conséquent, approbation des demandes acheminées au MEES :
 - Transformation de l'école secondaire Armand-Frappier à Saint-Constant en école primaire.
 - Aménagement de l'école secondaire Jacques-Leber afin d'accueillir l'ensemble des élèves du secondaire de la municipalité de Saint-Constant.
 - Agrandissement de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (édifice Saint-Viateur) à Saint-Rémi.
 - Agrandissement de l'école Daigneau à Napierville.
 - Amélioration des services pour les écoles Notre-Dame-Saint-Joseph à La Prairie et Saint-Édouard à Saint-Édouard.
 - Construction d'une école spécialisée.
 - Réaménagement et ajout de locaux à la bâtisse Sainte-Catherine pour le secteur de la formation générale des adultes.
 - Réaménagement de locaux à la bâtisse du 6, rue d'Abbotsford à Châteauguay pour le secteur de la formation générale des adultes.
 - Agrandissement du point de service des métiers de la construction de l'École de formation professionnelle de Châteauguay.
 - Retrait de modulaires et aménagement de nouveaux locaux à l'école des Bourlingueurs à Sainte-Catherine, à l'école Pierre-Bédard à Saint-Rémi et à l'école Louis-Cyr à Napierville.
- Adoption du plan d'organisation scolaire 2016-2017.
- Adoption du changement d'ordre d'enseignement de l'école Armand-Frappier à Saint-Constant.
- Adoption des modifications aux cycles d'enseignement de l'école Jacques-Barclay à Saint-Mathieu.
- Renouvellement du mandat de Mme Maude Rousseau à titre de Protecteur de l'élève jusqu'au 30 juin 2019.
- Nomination de la firme Gestion Deloitte s.e.n.c. à titre d'auditeur externe pour les années financières 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.
- Adoption du *Plan quinquennal du maintien des actifs immobiliers 2016-2021* (PQMAI).
- Réaménagement et agrandissement de l'école Jacques-Leber et réaménagement des écoles Armand-Frappier et de l'Aquarelle, à Saint-Constant.
- Adoption du budget et du taux de taxation pour l'année scolaire 2016-2017.

Principales décisions prises par le comité exécutif

- Approbation des plans et devis des professionnels pour la construction de la nouvelle école primaire à Saint-Philippe.
- Engagement des professionnels pour le réaménagement et l'agrandissement de l'école Jacques-Leber et le réaménagement de l'école Armand-Frappier à Saint-Constant.
- Octroi du contrat d'acquisition de tablettes numériques.
- Entente avec la MRC de Roussillon pour la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables des établissements de la CSDGS.

Principaux sujets traités par le comité de gouvernance et d'éthique

- Élections scolaires 2014
- Rapport annuel 2014-2015
- Projet de loi n° 86
- Présence de la CSDGS à la Commission parlementaire et dépôt d'un mémoire
- Site Web de la CSDGS
- Renouvellement du mandat du Protecteur de l'élève

Principaux sujets traités par le comité des ressources humaines

- État de situation en lien avec la vérification des antécédents judiciaires
- Bilan des plaintes sur le harcèlement psychologique
- Suivi – Négociations nationales
- Statistiques rattachées aux accidents de travail et aux invalidités
- État de situation en lien avec les griefs
- Mouvement de personnel et permanence
- État de situation du programme d'aide aux employés

Principaux sujets traités par le comité de vérification

- Contrôle interne – Plan de travail 2015-2016
- Présentation des résultats financiers 2014-2015
- Présentation du rapport de recommandation des auditeurs externes à la suite de l'audit du 30 juin 2015
- Processus et appel d'offres pour le choix des auditeurs externes
- Révision budgétaire 2015-2016
- Processus budgétaire 2016-2017
- Présentation des résultats des indicateurs de gestion du transport scolaire 2014-2015

Présence des commissaires aux rencontres

Les 16 membres du conseil des commissaires investissent du temps et de l'énergie au développement et à l'amélioration continue de nos écoles publiques. Le tableau ci-dessous fait état du nombre de rencontres et du taux de participation des commissaires en 2015-2016 :

	Nombre de rencontres	Taux de participation des membres
Séances ordinaires du conseil	12	93,75 %
Séances de travail	14	92,97 %
Comité exécutif	11	91,61 %
Comité de vérification	3	100 %
Comité de gouvernance et d'éthique	3	100 %
Comité des ressources humaines	3	73,33 %

Rémunération des membres du conseil des commissaires :

	Salaire de base
Présidente du conseil des commissaires et présidente du comité exécutif	28 210,65 \$
Vice-président du conseil des commissaires	5 847,23 \$
Vice-présidente du comité exécutif	5 367,23 \$
Commissaire	4 597,23 \$
Jetons de présence	70 \$
Montant global des jetons de présence	38 080 \$

Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école

Continuer de sensibiliser l'ensemble de sa communauté, outiller les intervenants, favoriser le développement de compétences sociales et de comportements pacifiques chez les élèves, voilà ce à quoi les intervenants de la CSDGS ont travaillé encore cette année.

La prévention de l'intimidation et de la violence se vit au quotidien. Toutefois, la Semaine de la lutte à l'intimidation et à la violence à l'école, qui s'est tenue dans tout le réseau scolaire du 28 septembre au 2 octobre 2015, a été un moment privilégié pour mettre en place un concours de dessin pour les élèves du primaire et du secondaire. Autour du thème *La prévention de la violence verbale*, les élèves avaient à illustrer les actions positives qu'ils mettent de l'avant. Une belle occasion de discuter de résolution de conflit, d'empathie, d'écoute et de respect.

Plusieurs écoles ont travaillé à la révision de leur Plan de lutte contre l'intimidation et la violence, après avoir analysé leurs zones de force et de vulnérabilité. Elles peuvent ainsi se doter d'objectifs qui sont bien alignés sur leur réalité et sur leurs besoins.

Les efforts conjugués de tous portent leurs fruits : cette année encore, la CSDGS a constaté une diminution des plaintes en ce qui concerne les situations d'intimidation et de violence. En effet, seulement deux plaintes ont été signalées à la Direction générale comparativement à six pour l'année 2014-2015 et à neuf pour l'année 2013-2014. Aucune plainte n'a été rapportée au Protecteur de l'élève.

Bien sûr, les intervenants de la CSDGS continueront d'unir leurs efforts pour affirmer haut et fort que la violence et l'intimidation n'ont pas leur place à l'école et que le développement de relations harmonieuses est au cœur de leurs priorités.

Protecteur de l'élève

Aucune plainte n'a dû être traitée par le Protecteur de l'élève en 2015-2016. En conséquence, ce dernier n'a émis aucune recommandation au conseil des commissaires.

Vous pouvez consulter le rapport annuel 2015-2016 du Protecteur de l'élève au www.csdgs.qc.ca/protecteur.

État de la situation financière de la CSDGS au 30 juin 2016

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	580 585 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	22 669 769 \$
Subvention de financement à recevoir	38 947 875 \$
Taxe scolaire à recevoir	3 632 965 \$
Débiteurs	2 426 653 \$
Biens destinés à la revente	169 013 \$
Total des actifs financiers	68 426 860 \$

PASSIFS

Emprunt à court terme	7 500 000 \$
Créditeurs et frais courus	35 726 702 \$
Revenus reportés	1 371 384 \$
Revenus perçus d'avance	1 205 941 \$
Provision pour avantages futurs	9 469 213 \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	185 541 412 \$
Dette à long terme à la charge de la commission scolaire	773 \$
Passif environnemental	1 530 000 \$
Autres passifs	2 327 763 \$
Total des passifs	244 672 415 \$

Dette nette	(176 245 555) \$
--------------------	-------------------------

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisation	189 002 175 \$
Stocks de fournitures	956 084 \$
Frais payés d'avance	145 577 \$
Total des actifs non financiers	190 103 836 \$

Surplus accumulé *	13 858 281 \$
---------------------------	----------------------

* Ce surplus est entièrement composé de la valeur comptable des terrains et des subventions à recevoir pour les avantages sociaux futurs des employés.

État des résultats pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

REVENUS

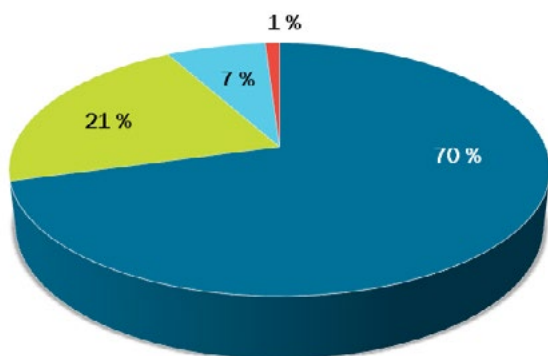
Subvention de fonctionnement	178 768 810 \$	70 %
Autres subventions et contributions	446 573 \$	0 %
Taxe scolaire	52 535 802 \$	21 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	897 589 \$	0 %
Ventes de biens et services	17 919 468 \$	7 %
Revenus divers	2 917 910 \$	1 %
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	133 231 \$	0 %
Total des revenus	253 619 383 \$	100 %

DÉPENSES

Activités d'enseignement et de formation	127 595 100 \$	50 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	52 201 824 \$	21 %
Services d'appoint	30 168 024 \$	12 %
Activités administratives	9 395 705 \$	4 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	26 846 593 \$	11 %
Activités connexes	7 555 839 \$	3 %
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	123 644 \$	0 %
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(297) \$	0 %
Total des dépenses	253 886 432 \$	100 %

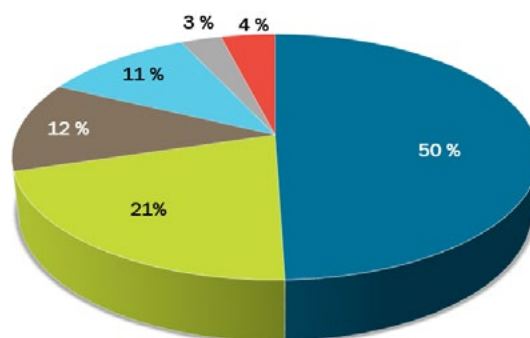
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(267 049) \$
--	---------------------

Revenus 2015-2016
253 619 383 \$



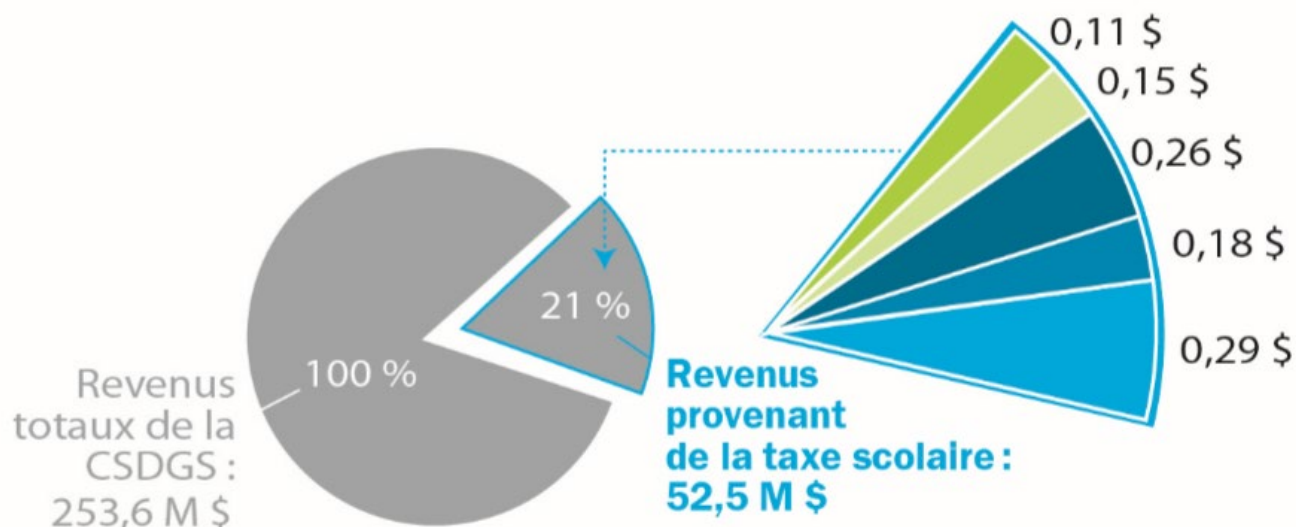
- Subventions de fonctionnement du MEES - 70 % - 178 768 810 \$
- Taxe scolaire - 21 % - 52 535 802 \$
- Vente de biens et services - 7 % - 17 919 468 \$
- Autres revenus - 1 % - 2 917 910 \$

Dépenses 2015-2016
(253 886 432 \$)



- Activités d'enseignement et de formation - 50 % - 127 595 100 \$
- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation - 21 % - 52 201 824 \$
- Services d'appoint - 12 % - 30 168 024 \$
- Biens meubles et immeubles - 11 % - 26 846 593 \$
- Activités connexes - 3 % - 7 555 839 \$
- Activités administratives - 4 % - 9 395 705 \$

À QUOI A SERVI CHAQUE DOLLAR DE LA TAXE SCOLAIRE EN 2015-2016 ?



Entièrement financées par la taxe scolaire

- Soutien aux activités éducatives (0,11 \$ par dollar)
- 61,7 % du budget total du transport scolaire (0,15 \$ par dollar)
- Activités relatives aux biens immeubles (0,26 \$ par dollar) : énergie, conciergerie, entretien, réparations et sécurité des 59 bâtisses de la CSDGS
- Activités administratives (0,18 \$ par dollar) : conseil des commissaires et comités, direction générale, gestion des différents services et du transport scolaire, services corporatifs (informatique, imprimerie et reprographie, messagerie et téléphonie, publicité et archives, etc.), frais corporatifs, perfectionnement de tous les membres du personnel
- Gestion des 55 écoles et centres de formation (0,29 \$ par dollar) : directions et membres du personnel de soutien administratif des écoles et centres de formation, imprimerie et reprographie d'enseignement

Certains chiffres contenus dans ce rapport annuel peuvent avoir été arrondis.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Le présent document est disponible en format PDF sur le site Web de la CSDGS au www.csdgs.qc.ca/rapportannuel.

